



Wallonie

COMMUNE DE BERLOZ

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. Patrick WOLFS demeurant rue des Doules 20 à 4257 BERLOZ-CORSWAREM.

Le terrain concerné est situé à la même adresse et cadastré 3^{ème} division, section A, n°215Y.

Le projet consiste en la création de 2 logements et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis de lotir 81 (destination plurifamiliale, surface du volume secondaire inférieure à 25 m²).

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables :

- le 21/08/2017, de 8.00h à 18.00h sans interruption,
 - du 22/08/2017 au 25/08/2017, de 8.00h à 14.30h sans interruption,
 - du 28/08/2017 au 4/09/2017, les lundis, mardi, jeudi et vendredi de 9.00h à 12.00h et de 16.00h à 17.00h, le mercredi de 9.00h à 12.00h et de 13.30h à 17.00h,
- à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21/08/2017 au 4/09/2017 au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@berloz.be.